

Afin d'être admissible au concours et qu'une vidéo soumise puisse être diffusée, tout participant devra fournir l'autorisation suivante en cochant la case à cet effet sur le formulaire d'inscription :

**Déclaration de consentement, d'autorisation
et d'exonération relative à la vidéo soumise**

J'accorde au Centre local de développement de Pierre-De Saurel, à ses représentants et à la Fierté Régionale, l'autorisation de reproduire, diffuser, publier, distribuer, représenter en public, éditer, modifier et traduire la vidéo soumise et je déclare avoir obtenu cette autorisation des personnes qui sont représentées dans celle-ci et l'autorisation de leurs parents ou tuteurs légaux dans le cas de personnes mineures, le cas échéant. Ces autorisations sont fournies pour le monde entier, sans aucune rémunération et pour une période illimitée, aux fins du présent concours ou à toutes autres fins liées aux activités du Centre local de développement de Pierre-De Saurel ou à la Fierté Régionale, incluant mais sans limitation, pour diffusion dans divers médias notamment, les sites www.cld-pierredesaurel.com et www.lameilleurejob.ca, des bannières Web, des plateformes Internet existantes (Facebook, Twitter, Flickr, YouTube, ... etc.) ou du matériel publicitaire faisant la promotion du présent concours, de la Fierté Régionale ou de ses éditions futures, le cas échéant, ou des services du Centre local de développement de Pierre-De Saurel ou de la Fierté Régionale. J'accepte que mes prénom, nom et lieu de résidence soient utilisés en association avec la vidéo soumise. Je déclare que la vidéo soumise est originale, que je suis l'unique auteur de celle-ci ou que j'ai obtenu tous les droits ou toutes les autorisations nécessaires à son utilisation selon les termes prévus aux présentes et que je ne viole aucune loi ou aucun droit d'un tiers. Sur demande, je m'engage à fournir au Centre local de développement de Pierre-De Saurel et à ses représentants, les autorisations mentionnées au présent paragraphe. Je reconnais que le Centre local de développement de Pierre-De Saurel, ses représentants et la Fierté Régionale n'assument aucune responsabilité quant à l'utilisation et la diffusion de la vidéo soumise aux fins autorisées et qu'ils ne pourront être tenus responsables de toute contravention aux conditions des présentes ou aux conditions d'utilisation du site par les usagers. Je m'engage à rembourser au Centre local de développement de Pierre-De Saurel, à ses représentants et à la Fierté Régionale la somme correspondant à toute dépense encourue par ces derniers en raison de toute réclamation ou poursuite résultant de l'utilisation ou de la diffusion de la vidéo soumise.

1. Si la vidéo soumise est jugée admissible suite à son évaluation préliminaire par les organisateurs du concours et/ou leurs représentants, elle sera diffusée sur le site Internet du concours approximativement 24 heures suivant la réception de votre formulaire d'inscription dûment rempli (lors de journées ouvrables). Un courriel de confirmation à cet effet vous sera alors transmis et vous obtiendrez une (1) inscription au concours. Si votre vidéo est jugée inadmissible, un courriel de refus vous sera transmis.
2. Dans tous les cas, les organisateurs du concours ont l'entière discrétion de diffuser ou non sur le site Internet du concours, toute vidéo soumise ou de la retirer après diffusion, en tout ou en partie. Aucun avis ou explication ne sera donné au participant quant à la diffusion ou non de la vidéo soumise. Si une partie d'une vidéo soumise n'est pas conforme au présent règlement, les organisateurs du concours se réservent le droit de la retirer, de la modifier en tout ou en partie ou simplement de disqualifier l'inscription du participant.
3. **Limites de participation.** Les participants doivent respecter les limites suivantes, à défaut de quoi ils pourront être disqualifiés :
 - 3.1. une (1) inscription par adresse courriel pour toute la durée du concours ;
 - 3.2. l'utilisation d'une (1) seule adresse courriel lorsqu'un participant en possède plus d'une.